



Améliorer les performances de tri à la source

Développer et simplifier le geste de tri : Un enjeu d'amélioration de l'efficacité du recyclage pour la RIVED.

Le plan d'amélioration de la collecte sélective

Au vu des performances de tri des collectes sélectives du territoire, la RIVED a lancé un plan d'amélioration de la collecte sélective des emballages. Il s'agit de collecter un maximum de produits recyclables et de limiter les erreurs de tri des habitants.

Pour cela, avec l'accord et l'appui de l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre, des communes et des bailleurs, un diagnostic terrain détaillé a été réalisé, pour identifier et analyser les dispositifs de pré-collecte présents dans plusieurs grandes résidences publiques et privées (locaux accessibles et propreté, bacs en quantité adaptée, affichage des consignes de tri actualisé...).

A l'issue de ce diagnostic, un plan d'actions techniques et d'opérations de communication et de sensibilisation adapté à chaque commune a été construit en partenariat avec les services du Grand-Orly Seine Bièvre, des communes et des bailleurs.

L'extension des consignes de tri à l'ensemble des plastiques

La loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte a fixé comme objectif la mise en oeuvre avant 2022 de l'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques.

L'objectif est de collecter, trier et valoriser ces emballages, qui ne sont pas recyclés jusqu'à présent : pots de yaourt, barquettes alimentaires, tubes, films et sacs plastiques, polystyrène... Ainsi, tous les emballages ménagers et tous les papiers pourront, sans exception, être déposés dans le bac jaune : une simplification du tri pour l'utilisateur, et un gain environnemental important qui permet d'améliorer les performances de tri.

L'extension des consignes de tri nécessite toutefois le recours à des trieurs optiques, seuls capables de séparer les différentes résines de plastique qui seront collectés par les repreneurs en vue de leur recyclage. La RIVED examine actuellement les différents scénarios envisageables afin de permettre la mise en place de l'extension des consignes de tri sur son territoire au premier semestre 2021.

L'expérimentation de la collecte séparative des biodéchets

La loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte complétée par la Loi relative à la

Lutte contre le Gaspillage et l'Economie Circulaire impose de "**généraliser le tri à la source des déchets organiques avant 2024**, pour que chaque citoyen ait à sa disposition une solution lui permettant de ne pas jeter ses biodéchets dans les ordures ménagères résiduelles, afin que ceux-ci ne soient plus éliminés mais valorisés".

En 2019, la RIVED a réalisé une caractérisation des ordures ménagères de son territoire, pour déterminer la composition des déchets ménagers apportés dans son usine d'incinération. Les déchets organiques représentaient plus d'un tiers des déchets ménagers analysés, soit 19 000 tonnes pour l'année 2019.

La valorisation organique de ces biodéchets est donc un enjeu très fort.

Sur le périmètre de la RIVED, d'importantes campagnes de distribution de composteurs individuels et collectifs ont été réalisées dans le cadre du Programme Local de Prévention des Déchets. Entre 2011 et 2019, près de 3 200 foyers ont été équipés pour la pratique du compostage et 72 aires de compostage partagé sont en fonctionnement.

A l'échéance de 2024, il s'agit désormais d'identifier les moyens à déployer pour donner une solution aux autres foyers du périmètre de la RIVED : gestion de proximité (gestion domestique, compostage partagé, compostage autonome d'établissements professionnels), ou gestion collective (collecte en porte-à-porte ou apport volontaire, notamment en déchèteries).

En partenariat avec l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre, une étude de faisabilité est ainsi actuellement menée, pour analyser le gisement potentiel de biodéchets et étudier les modes de collecte et de traitement qui peuvent techniquement être envisageables sur le périmètre de la RIVED.



RIVED
1 PLACE LE
CORBUSIER
94 310 ORLY

☎ **01 58 42 73 60**

@ **CONTACTEZ-NOUS**